

PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES

Présentation:

Le titulaire du CAP " Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques " intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique. Les situations professionnelles visées par ce diplôme de niveau V concernent la participation à des tâches de mise en œuvre, de mise en service, de maintenance sur des installations et équipements électriques (courant faible, courant fort). L'activité est principalement liée à la basse tension (domaine BTA), où les travaux d'organisation et de réalisation sont exécutés en toute autonomie, alors que les tâches de mise en service et maintenance sont effectuées dans des limites d'autonomie et sous la responsabilité d'un personnel qualifié.



Contenu de la formation :

- 50% d'enseignement professionnel à l'atelier
- 50% d'enseignement général
- 8 semaines de formation en entreprise (PFMP)

Après le CAP PROE :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac pro, BP ou avec le diplôme de monteur technicien en réseaux électriques.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

CAP Installateur thermique

MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

BP Installations et équipements électriques

BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Qualités requises :

- Autonomie et être soigneux
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Curiosité technique et technologique

